Nord : prison pour Lamir, un infirmier libéral ayant escroqué la Sécu de 450 000 euros

23/10/2016 à 9h40

Lamir B. a dû trouver l'audience très longue. Près de quatre heures à se faire remonter les bretelles, c'est interminable. Les magistrats ont choisi de ne faire aucun cadeau à cet ancien infirmier libéral accusé de moult magouilles.

> *Cette fois, cas rarissime, l'incarcération immédiate est réclamée par le parquet. Délibéré : quatre ans de prison, dont deux avec sursis, et un mandat d'arrêt. B. a quitté le palais de justice avant le prononcé de la sanction.*

D'abord, quelques chiffres. Ceux qui permettent de se faire une idée d'un dossier. Entre mars 2011 et août 2014, Lamir B, 34 ans aujourd'hui, est soupçonné d'avoir facturé à la CPAM de Roubaix-Tourcoing 23 747 remboursements sans motif valable. […]

Les magistrats sont furieux parce que le dossier présente des zones sombres. Comme ces épisodes où des gros bras ont débarqué chez des médecins pour exiger, muscles bandés, des ordonnances. Une manœuvre pour blanchir a posteriori des opérations frauduleuses ? « *Quand je demandais des ordonnances à mes patients, je ne leur demandais pas d'être violents*», tente B, défendu par Caroline Letellier. […]

La Voix du Nord

Merci à **Bobbynette**